

Les économies dissidentes Dissident Economies

Hassan Zaoual

Numéro 284, mai 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022271ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022271ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Zaoual, H. (2002). Les économies dissidentes. *Revue internationale de l'économie sociale*, (284), 76–92. <https://doi.org/10.7202/1022271ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, l'auteur met en évidence la montée en puissance de pratiques économiques hybrides face aux défaillances économiques et sociales de l'économie de marché. Dans les pays industrialisés, on assiste à une prolifération de pratiques et d'organisations relevant du développement local et de l'économie solidaire et sociale. Ces modes de régulation de l'économie plurielle viennent combler l'incapacité du marché à être l'unique forme de coordination de la vie économique. Au Sud, malgré les réformes économiques menées sous le contrôle des institutions internationales, on constate que seules les formes de vie économique relevant de pratiques « informelles » jouent un rôle essentiel dans la régulation économique et la cohésion sociale des pays pauvres. Pour l'auteur, un changement de paradigme s'impose si l'on veut désormais penser les phénomènes économiques. La théorie des sites symboliques d'appartenance, qui accorde un rôle essentiel aux croyances, aux conventions et aux pratiques des acteurs, ouvre au pluralisme économique qui est l'une des voies à emprunter pour mieux comprendre les économies dissidentes.

LES ÉCONOMIES DISSIDENTES

par H. Zaoual (*)

Dans cet article, l'auteur met en évidence la montée en puissance de pratiques économiques hybrides face aux défaillances économiques et sociales de l'économie de marché. Dans les pays industrialisés, on assiste à une prolifération de pratiques et d'organisations relevant du développement local et de l'économie solidaire et sociale. Ces modes de régulation de l'économie plurielle viennent combler l'incapacité du marché à être l'unique forme de coordination de la vie économique. Au Sud, malgré les réformes économiques menées sous le contrôle des institutions internationales, on constate que seules les formes de vie économique relevant de pratiques « informelles » jouent un rôle essentiel dans la régulation économique et la cohésion sociale des pays pauvres. Pour l'auteur, un changement de paradigme s'impose si l'on veut désormais penser les phénomènes économiques. La théorie des sites symboliques d'appartenance, qui accorde un rôle essentiel aux croyances, aux conventions et aux pratiques des acteurs, ouvre au pluralisme économique qui est l'une des voies à emprunter pour mieux comprendre les économies dissidentes.

(*) H. Zaoual est directeur du Groupe de recherche sur les économies locales-Institut des mers du Nord (GREL-IMN), université du littoral Côte d'Opale, Dunkerque (France). Il est également administrateur du Réseau Sud-Nord cultures et développement (Bruxelles).

« Plus une organisation est complexe, plus elle tolère du désordre. Cela lui donne une vitalité... Mais un excès de complexité est finalement déstructurant. A la limite, une organisation qui n'aurait que des libertés, et très peu d'ordre, se désintégrerait à moins qu'il y ait en complément de cette liberté une solidarité profonde entre ses membres. La solidarité vécue est la seule chose qui permette l'accroissement de complexité. Finalement, les réseaux informels, les résistances collaboratrices, les autonomies, les désordres sont des ingrédients nécessaires à la vitalité des entreprises. » (Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF Editeur, mars 1992, p. 124.)

(1) Ce texte est une version modifiée et approfondie d'une communication faite dans le cadre d'un colloque international organisé par Katholieke Universiteit Leuven et par l'université de Liège, Research Group on Civil Society and Social Economy (Step), sur le thème de l'économie sociale, les 28, 29 et 30 mars 2001 à Louvain, Belgique.

Cet article ⁽¹⁾ est un essai de conjugaison des conclusions auxquelles arrivent les chercheurs des pays industrialisés qui portent un intérêt aux défaillances du marché et aux insuffisances des politiques publiques en matière d'emploi, de lutte contre l'exclusion et la pauvreté et ceux des pays du Sud qui proposent de nouvelles interprétations dans le domaine de l'économie du développement. De fait, cette convergence couvre les questions que se posent l'économie sociale et le développement local en tant que réponses à la « pensée globale », qui par nature est réductionniste dans la mesure où elle focalise ses hypothèses et ses concepts

exclusivement sur les lois du marché. Cette rencontre fortuite Nord-Sud met en évidence la nécessité de reconsidérer le découpage disciplinaire des sciences sociales. Dans cette perspective, la synergie entre la sociologie et l'économie devient un levier épistémologique afin de promouvoir un grand paradigme pluriel des phénomènes économiques et, par extension, des faits de société.

Pour ce faire, l'auteur décrit, dans un premier temps, le contexte historique et scientifique, au Nord et au Sud, du renouveau de l'économie sociale. De manière plus générale, il met en évidence l'existence d'économies dissidentes, donc indéchiffrables par le paradigme du marché. Au Nord, le déclin du fordisme et ses conséquences sociales sont à la racine de la montée en puissance des pratiques relevant de l'économie sociale et du développement local. Au Sud, les échecs des transferts de modèles économiques et la prolifération des dynamiques « informelles » incitent, aussi, à de nouvelles approches tenant compte de l'ensemble du contexte social et culturel des acteurs économiques (individus, organisations, etc.). Dans ce même sillage, l'intérêt croissant porté à la notion de territoire se justifie dans la mesure où les pratiques économiques dissidentes s'encastrent dans des sites ⁽²⁾ présentant des singularités. Enfin, dans un second temps, l'auteur approfondit, en s'appuyant sur les derniers développements théoriques de l'économie du développement, son analyse de la convergence entre les perspectives de l'économie des conventions et l'approche transversale des sites symboliques d'appartenance.

(2) Le site est un lien cognitif entre l'acteur et son environnement. Cet acteur est défini comme l'homme social, pensant et agissant dans une situation donnée.

Contexte historique et scientifique de la pluralité des formes de vie économique et sociale

Généalogie d'un savoir économique en mouvement

Le renouveau d'une multiplicité des modes d'existence de la vie économique s'inscrit et participe à un contexte scientifique et pratique qui incite à repenser non seulement les modèles économiques au Nord comme au Sud, mais aussi les fondements mêmes sur lesquels s'est construite l'économie politique en tant que science de l'homme. En effet, les transformations économiques en cours semblent ébranler l'ensemble des fondations sur lesquelles s'est construite la science économique depuis deux siècles et fondent la nécessité de construire une « économie politique de la variété ». Si, au départ, les grands économistes (David Ricardo, Thomas Malthus, Sismondi, John Stuart Mill, Alfred Marshall) ont écrit des *Principes d'économie politique* afin d'asseoir, à des nuances près, les bases d'une science rigoureuse et autonome, aujourd'hui ce savoir est soumis à une grande érosion en raison des mutations et des contrastes que connaissent les économies et les sociétés contemporaines. Dans ce contexte, on ne peut plus raisonner avec des grandes lois scientifiques désincarnées et figées. L'incomplétude du marché ainsi que la montée en puissance des pratiques relevant de l'économie sociale, du développement local et de l'importance des

économies non officielles, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, invitent à un changement dans la manière d'aborder les phénomènes économiques.

L'ouverture de l'analyse économique à la transdisciplinarité fournit l'une des clefs de cette mutation paradigmatique. Dans ce décryptage, l'alliance entre l'économie et la sociologie est une des illustrations de la démarche ici considérée. Le débat sur les relations entre l'économie politique et la sociologie n'est pas nouveau. Dès les grandes « ruptures économiques » (crises économiques, misère et pauvreté ouvrière, antagonisme de classes, etc.) du capitalisme du milieu du XIX^e siècle, des recompositions émergeaient. Le socialisme et le marxisme aidant, des interrogations sur la véracité d'une « économie séparée de la société » commençaient à déstabiliser l'idée d'une science économique autonome. C'est en 1848, date symbolique de la misère ouvrière et de la parution du *Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx, que John Stuart Mill publia ses *Principles of Political Economy*, dans lesquels le principe de « lois naturelles » faisait d'ailleurs l'objet d'une restriction se limitant à la production.

Ce débat va même s'amplifier tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e entre des grands auteurs aussi divers que Pareto, Walras, Jevons, Schumpeter, Weber, Simiand, Veblen, Durkheim et Marshall, pour ne citer que les plus célèbres. La montée en puissance de la coupure économie-sociologie vers la fin du XIX^e siècle s'est donc accompagnée de mouvements incessants entre les deux disciplines. Ces imbrications sont variées et variables selon les auteurs et les courants de pensée. Les oscillations paradigmatiques de l'analyse économique semblent donc s'amplifier surtout pendant les périodes de grande crise économique. La demande sociale qu'expriment aujourd'hui les multiples facettes des mouvements et des pratiques anti-mondialisation rappelle la question sociale du XIX^e siècle, mais dans un autre contexte dont l'approche présuppose une réinterprétation de l'ensemble des acquis des sciences de la société.

Aujourd'hui, face à une « économie pure » que l'on peut identifier au paradigme de l'économie de marché et à un usage excessif de la formalisation mathématique, bien que certains auteurs soutiennent l'idée que la formalisation mathématique est indépendante de la conception théorique, se dresse une pluralité de courants de pensée et de démarches animées invariablement par des économistes et des sociologues. Nous pourrions les lister de cette façon : économie des conventions, théorie de la régulation, économie sociale, socioéconomie, sociologie économique, à l'intérieur ou en juxtaposition desquels émergent d'autres ramifications plus ou moins pratiques portant sur l'économie solidaire, l'économie plurielle, le développement local, les systèmes d'échange local, etc. Cette grande diversité est bénéfique pour le progrès de l'analyse des phénomènes économiques à la condition de pouvoir en organiser l'articulation conceptuelle, c'est-à-dire l'unité analytique.

C'est dans cette perspective que des emprunts aux multiples sciences de l'homme (sociologie des organisations et des territoires, sciences de gestion

(3) Hilary Putnam, *Raison, vérité et histoire*, Paris, Les Editions de Minuit, 1981. Voir aussi François Dosse, *L'empire du sens, l'humanisation des sciences humaines*, La Découverte, 1997.

(4) Cf. H. Zaoual, « Le site et l'organisation en économie du développement », *Canadian Journal of Studies on Development*, vol. XXI, n° 2, Ottawa, 2000.

(5) Cf. Pierre Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Seuil, 2000, p. 258.

(6) Pour un auteur comme Gary Becker, économiste américain, le paradigme de l'économie standard peut tout expliquer. Aucun phénomène n'échappe aux principes de l'agent calculateur et maximisateur de son utilité. Cette approche s'appliquerait à l'ensemble des comportements humains. Aucune distinction n'est faite même entre les conduites strictement économiques et les autres.

(7) Voir, par exemple, Mark Granovetter, *Le marché autrement*, Desclée De Brouwer, 2000, 239 p. Selon cet auteur, la littérature socio-économique a tendance à surestimer le caractère imbriqué des marchés économiques dans les sociétés dites traditionnelles et à le sous-estimer dans les économies capitalistes. De son point de vue, les lois économiques se construisent, à des degrés divers, en interaction avec le contexte social des agents économiques, ce qui fait d'elles des constructions sociales. Dans ce renouveau de la sociologie économique, nous renvoyons aussi le lecteur aux travaux de Philippe Sterner, *La sociologie économique*, La Découverte, « Repères », Paris, 1999.

des organisations économiques, management des interactions sociales et de projets, psychologie cognitive, etc.) sont à prendre en considération afin de faire progresser le savoir économique vers un « réalisme à visage humain⁽³⁾ ». C'est dans ce sillage que s'inscrit la théorie des sites dont nous exposerons certains concepts. Elle vise à marier la culture, l'économie et l'écologie en insistant sur la pertinence de l'échelle locale et la diversité des pratiques économiques. C'est en effet à ce niveau qu'apparaît toute la richesse empirique des organisations et des systèmes économiques⁽⁴⁾. Ceux-ci, loin des abstractions généralisantes construites sur des hypothèses et des concepts fortement réductionnistes, sont travaillés par de multiples mécanismes et forces dont la nature reste énigmatique à notre savoir économique ordinaire. Nous avons l'habitude, en raison des expériences des pays du Sud fréquentées, de souligner l'importance de la diversité des pratiques économiques. Celles-ci restent en effet incompréhensibles si nous nous enfermons en permanence dans un seul et unique modèle économique d'interprétation et d'action. Cette perspective de recherche se heurte au découpage « froid » des disciplines relatives au domaine de l'homme. L'hybridation de la sociologie et de l'économie, voire l'interdisciplinarité en général butent sur des résistances disciplinaires et des intérêts politiques et économiques. Ces résistances émanent des habitus académiques et des logiques de pouvoir et de savoir propres à l'organisation des institutions scientifiques⁽⁵⁾. Le réductionnisme scientifique n'est pas seulement un mode de savoir et de recherche, c'est aussi une vision, une manière d'être, des paradigmes, des institutions, des rapports de pouvoir, bref, une lutte sans merci entre l'esprit critique et l'ordre établi, etc.

Sans nier l'importance des mécanismes endogènes au marché, il est impératif de prendre en considération les imbrications qui s'instaurent entre l'univers marchand et les autres registres sociaux dans lesquels les acteurs locaux puisent le sens, les règles et les conventions sociales de leurs comportements économiques. Dans ces conditions, observée du dedans et par-dessous, la vie économique se déploie dans des univers fortement hybrides, donc complexes et mouvants. Ici la transdisciplinarité et même l'interculturalité ont toute leur place dans la perspective d'une amélioration du pouvoir explicatif de la théorie économique et, par extension, de celui des économies qui lui sont dissidentes.

Le problème en science est, justement, de découvrir des démarches et des théories recomposées susceptibles d'expliquer le plus grand nombre de faits, voire de procurer des outils opérationnels en vue d'accompagner des changements dans les situations diagnostiquées. Ce besoin de lier la réflexion à l'action fait encore défaut dans le champ de l'économiste souvent tenté par l'abstraction pour l'abstraction. Le progrès de l'analyse économique, contrairement à des auteurs comme Gary Becker⁽⁶⁾, ne semble pas résider dans l'extension mécanique d'un même paradigme et, qui plus est, présente déjà de grandes incomplétudes dans son propre territoire intellectuel natif, comme le démontrent l'école française des conventions et, de façon plus large, l'économie des institutions et la sociologie économique⁽⁷⁾.

Les économies dissidentes : un moteur de recherche pour un savoir économique élargi et flexible

Déclin du fordisme et expansion des pratiques économiques hybrides au Nord

L'une des premières causes du retour à la nécessité de relier l'économique au social dans les pays du Nord réside dans l'effondrement du fordisme face à une mondialisation qui marginalise ce régime économique. Le mode d'accumulation fordiste avait fourni un ancrage à la théorie et à la politique économique pendant une quarantaine d'années. Au travers de cette longue expérience, les pays d'Europe qui sortaient de la guerre semblaient maîtriser les cycles économiques par la régulation keynésienne. La régulation par la demande globale accordait à l'Etat une prééminence sur le marché. Cette conjugaison Etat-marché fonctionnait comme un moteur relativement maîtrisé de la production et de la consommation de masse et, partant, de la croissance économique et de la cohésion sociale. La lutte de classes en faveur d'un meilleur partage de la valeur ajoutée de l'économie au profit des salariés était même considérée comme bénéfique pour le dynamisme du capitalisme. Selon les enseignements d'Adam Smith, l'économie y trouvait une plus grande étendue de son marché. En théorie, « *tout le monde était keynésien* ⁽⁸⁾ ! » Ce contexte a aussi eu pour effet de consolider l'idée que l'économie politique était une science à part entière au même titre que les « sciences dures ». Elle pouvait donc prétendre aussi à des prix Nobel. Ce qui fut fait.

(8) D'une époque à une autre, en économie, on peut soutenir une conception et par la suite tout son contraire. Cette versatilité extrême de la pensée économique est déroutante, d'autant plus que les réalités du terrain semblent, beaucoup plus mitigées et nuancées que ne le prétendrait une quelconque théorie.

Mais cet optimisme va progressivement se fissurer au contact du retour des cycles économiques. La crise qui se déclenche au milieu des années 70 se révèle comme étant une crise économique durable. Elle bousculera les fondements de la macroéconomie d'inspiration keynésienne et libérera les forces du marché. Celles-ci trouveront une consolidation et une légitimité scientifique dans le discours de l'économie de l'offre. La mondialisation aidant, cette conception va contribuer au démantèlement des institutions du fordisme. Concrètement, la flexibilité va surtout se focaliser sur la destruction des garanties entourant le salariat. L'emploi deviendra le paramètre d'ajustement de la performance financière des entreprises. Le marché du travail s'en trouve profondément affecté en direction d'une montée sans précédent des emplois précaires et du chômage. Le corollaire en a aussi été une extension de la pauvreté et de l'exclusion dans les pays globalement riches.

Le développement du tiers secteur ⁽⁹⁾ dans les économies développées mesure la rapidité de la décomposition de l'ancien régime d'accumulation. Le nouveau se met en place sans que l'on puisse en saisir les modes de fonctionnement et les caractéristiques intrinsèques, si ce n'est la façon qu'a la pensée économique dominante de penser la réforme économique et de la mener. En effet, les mêmes hypothèses et concepts reviennent de façon récurrente : la concurrence est l'unique moteur de l'évolution économique par innovation et flexibilité interposées.

(9) Cf. par exemple le numéro spécial « Qu'est ce que le tiers secteur ? », *Sociologie du travail*, n° 42, 2001.

(10) Ulrich Beck, *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001.

(11) Cf. Pierre Veltz, *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, 2000. Voir aussi « Au-delà d'Internet, la nouvelle société industrielle », *Le Monde*, mardi 6 février 2001.

(12) L'acte fondateur de cette école de pensée est le numéro spécial de la *Revue économique*, « L'économie des conventions », n° 4, mars 1989.

(13) Cf. Rencontre avec Jean-Paul Fitoussi, « L'économie, une science pour déchiffrer le monde », *Sciences humaines*, n° 111, pp. 40-43, décembre 2000.

La violence qu'exerce le système économique sur l'homme et la nature se traduit de plus en plus par une anomie généralisée et une montée de la « *société du risque* ⁽¹⁰⁾ » et de la violence en chaîne au sein de la « *nouvelle société industrielle* ⁽¹¹⁾ ». Cette insécurité touche l'ensemble de la vie économique et sociale. Ces tensions et recompositions rendent inopérantes les approches globales et monodisciplinaires qui caractérisent le paradigme dominant.

En effet, les faits montrent qu'à côté de l'économie de marché globalisée, la pauvreté, l'exclusion, les anomalies du marché de l'emploi, l'impact de la compétition et de la révolution technologique stimulent de nouvelles pratiques économiques hybrides ne relevant pas directement du marché et remplissant le vide que l'Etat-providence laisse derrière lui. A côté des secteurs marchand et public qui sont supposés fonctionner sur des principes propres clairement définis, on assiste à une prolifération de pratiques relevant du développement local, de l'économie sociale, de l'économie solidaire, etc. Ces pratiques présentent des relations étroites avec les territoires dans lesquels elles émergent. Elles mettent en relation une variété d'acteurs dans des espaces mouvants et toujours singuliers de par leurs trajectoires. De l'intérieur même du paradigme du marché, les économistes des conventions ⁽¹²⁾ mettent en évidence les incomplétudes de ce dernier. Le marché, de par son fonctionnement naturel, conduit à des incertitudes et des désordres que seul le recours à d'autres formes de coordination peut stabiliser et dynamiser. D'ailleurs, l'importance des institutions est de plus en plus prise en compte dans l'analyse économique ⁽¹³⁾ qui cherche à s'adapter au monde factuel.

Dans la réalité des faits, il n'y a pas que le marché global et abstrait, mais aussi et surtout des marchés locaux concrets truffés de réseaux d'acteurs économiques dont les modes de fonctionnement renvoient aussi à des habitudes, à des routines, à des relations de confiance, à des institutions et à des conventions implicites et explicites. Ces cultures de marché agissent comme des carburants de dynamisme économique. Tout se passe comme si la vie économique puisait son énergie vitale dans une grande variété de facteurs économiques et extra-économiques. Ce qui oblige aujourd'hui la pensée économique à s'inscrire dans un paradigme élargi des faits et des comportements économiques. Cette ouverture peut même aller jusqu'à une totale hybridation du savoir économique.

Sous les tropiques: le règne de l'économie « informelle »

Dans les pays du Sud, les échecs répétés de tous les modèles de développement, y compris ceux qui se réclamaient d'une rupture avec le capitalisme mondial, vont remettre aussi en cause les grandes interprétations que l'on pouvait avoir des énigmes scientifiques de l'analyse économique standard et son application au « sous-développement ». Abstraction faite des économies dynamiques d'Asie, sous la condition d'une réelle sortie de crise après le krach de 1997, il est fondé, maintenant, de soutenir que le « *développement transposé* » introduit une « *économie de rente* » dans la

(14) H. Zaoual, « The Maghreb Experience: A Challenge to the Rational Myths of Economics », *Review of African Political Economy*, vol. 26, n° 82, 1999, pp. 469-478, Carfax Publishing Company, United Kingdom.

(15) Cf. Robert D. Putnam, « Bowling Alone: America's Declining Social Capital, An Interview with Robert Putnam », *Journal of Democracy*, 6-1, Jan. 1995, pp. 65-78, Copyright © 1995, The National Endowment for Democracy and The Johns Hopkins University Press. Voir aussi Robert D. Putnam, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

plupart des pays de l'hémisphère Sud ⁽¹⁴⁾. Le surendettement des économies du Sud l'atteste sur le plan empirique. Leur spécialisation internationale reste cantonnée dans des activités agro-minières ou manufacturières, mais sans grande valeur ajoutée sur les marchés mondiaux.

Tout cela conduit au développement d'une économie formelle sans créativité réalisant de piètres performances macroéconomiques. L'essentiel du financement des économies officielles des pays du Sud résulte de l'exploitation des ressources naturelles, des emprunts et de l'aide internationale. Or, le dynamisme économique prend sa source dans la capacité de s'auto-organiser et de produire des biens et du savoir en rapport avec les besoins des contextes locaux et les contraintes de la concurrence internationale. Les statistiques internationales reflètent la quasi-absence des pays du Sud dans le domaine de la recherche-développement. De manière combinée, le capital humain de ces pays s'en trouve laminé et les programmes d'ajustement n'ont fait qu'amplifier la destruction de leur potentiel éducatif. Ces raisons expliquent l'inertie de leurs économies formelles au changement. Si au départ, durant les années 60-70, l'économie dite informelle agissait comme un correctif à la marge des anomalies des modèles de développement dans les pays du Sud, aujourd'hui la crise qui frappe les populations de ces contrées ainsi que les conséquences des programmes d'ajustement ne font qu'amplifier la prolifération des micro-activités de l'économie populaire. L'économie informelle, de par son ampleur et sa multiplicité, est devenue le « centre de gravité » de la vie économique dans les pays pauvres, ce qui explique les tentatives d'alignement des institutions internationales sur les questions relatives aux institutions informelles, au capital social ⁽¹⁵⁾, à la micro-entreprise, à la finance informelle et au micro-crédit et, de façon générale, sur le soutien à ces micro-dynamismes. Peu à peu, l'idée que les processus économiques sont coproduits par les acteurs prend sa place dans le discours économique. C'est aussi ce qui explique l'actualité du développement local tant dans les pays industrialisés que dans les pays du Sud.

Face aux limites structurelles de l'économie formelle, les activités relevant de la « galaxie de l'informel » font preuve d'une performance économique et sociale incontestable. Sans être aidées et financées par les institutions de l'économie formelle, elles génèrent de l'innovation endogène, des emplois, des revenus et, partant, de la cohésion sociale. Ces micro-organisations sont aussi des espaces d'apprentissage. Ce constat, pendant longtemps ignoré par les experts de la science normale de l'économie, est aujourd'hui devenu incontournable. Cette nécessité conduit directement à une recomposition de la « pensée éclatée » des sciences sociales du développement en direction des perspectives que dessine, entre autres, le paradigme des sites.

En effet, la performance des organisations dites informelles repose sur une imbrication étroite de la culture des acteurs, de l'économique et du social. Si le développement de l'économie formelle s'est le plus souvent illustré par la pratique du parachutage, du sommet vers le bas, des politiques et des projets économiques, les dynamiques économiques souterraines prolifèrent de manière enracinée dans les contextes sociaux. Elles se déploient sur des

échelles microscopiques. Ces configurations leur donnent une grande flexibilité par rapport aux besoins locaux. Dans leur dynamisme, loin des formules « clefs en tête et clefs en main », les organisations dites informelles combinent la créativité locale et les apports extérieurs sous forme de « débris technologiques », mais non de « paquets de développement » fermés à la participation et à l'imagination locales. Ici, la non-intégration au système formel du développement devient un moteur d'adaptation au milieu. A l'inertie du formel correspond une vitalité de l'informel!

Les modèles économiques n'étant pas adaptés à la grande variété des situations, ils contribuent à détruire les capacités de régénération des milieux concernés et, dans le même mouvement, ces derniers détournent et détruisent partiellement voire totalement les projets codifiés par la science économique officielle. Cela induit un chaos à la fois symbolique et économique dans les univers ciblés. Dans de tels univers, les réformes économiques se suivent et se ressemblent sans grandes conséquences sur la nécessité d'une économie variée et créative.

Le site et les économies dissidentes : quelles relations ?

Le site et l'*homo situs*

Comme dans tous les autres domaines de la science, les concepts utilisés pour appréhender un phénomène quelconque ne sont jamais totalement neutres. Le regard produit l'objet, sa définition, sa mesure quantitative et sa manipulation sur le plan opérationnel. Cette relativité est bien présente sur le terrain des énigmes du développement économique. Le fait même d'utiliser des qualificatifs comme secteur informel, secteur non structuré, etc., pour désigner l'irruption de ces dynamiques économiques informelles fortement encastées dans le milieu est sujet à discussion. L'expérience en la matière nous enseigne la prudence et le respect de la diversité. Le mot « informel » veut dire littéralement que nous avons affaire à des objets dénués de formes reconnaissables par la science normale du paradigme économique admis sur le plan scientifique. La pensée dominante ne reconnaît que les siens!

Autrement dit, nous avons affaire ici à des objets ou à des phénomènes nouveaux ou longtemps ignorés par le savoir scientifique institué quant à leur nature et leurs modes de fonctionnement. Ce caractère rebelle est un stimulant au progrès de l'analyse économique, voire à une révolution scientifique dans la manière dont elle conçoit ses propres lois scientifiques. Cette dissidence des faits et des pratiques économiques locales demande une dissidence sur le plan de la théorie économique du développement. Il n'y a pas que les faits qui sont têtus, les théories peuvent l'être encore plus dans la mesure où nous avons aussi affaire à des croyances scientifiques. Métamorphosé en pouvoir au nom d'un savoir et en institutions solidement établies, le paradigme qui postule que les phénomènes économiques répondent à des lois scientifiques valables en tout lieu et en tout temps résiste au changement que demande la réalité des faits économiques.

A l'image des versions développementalistes du marxisme, le libéralisme économique qui se conçoit comme modèle unique se fissure au contact des faits d'expérience. Réduite à sa plus simple expression, à savoir la mécanique du marché, cette approche appauvrit la réalité empirique des conditions nécessaires au changement économique en direction d'une plus grande prospérité des milieux concernés par le développement. Dans cette perspective, l'économie sociale et, de manière générale, les démarches et les disciplines qui s'ouvrent à la transdisciplinarité sont porteuses d'une plus grande progression dans la compréhension des énigmes scientifiques qui secouent, aujourd'hui, la recherche dans le domaine de l'homme. Cette exigence, en raison de l'épuisement des croyances de la modernité, s'élargit aux questions de sens et d'éthique ⁽¹⁶⁾.

Pour les besoins d'une illustration de ces nouvelles perspectives de recherche, nous définissons brièvement le concept de site ⁽¹⁷⁾. Le site est d'abord un imaginaire social façonné par les contingences et la trajectoire de la vie commune des acteurs considérés. Schématiquement, il renferme une « boîte noire » qui fait de lui un espace cognitif d'appartenance. Les croyances et les mythes donnent sens et direction aux adhérents du site. Le site suppose ainsi complicité et proximité. Etant ainsi, il est singulier, mais aussi pluriel de par son ouverture sur l'environnement, donc sur le changement. Il est fermé et ouvert. Cela nous a amené à postuler qu'il possède un code de sélection à l'image d'un code génétique. En fait, c'est une entité immatérielle qui imprègne l'ensemble des comportements et des matérialités visibles de la contrée. De l'outil au concept en passant par le savoir social, l'influence du site est perceptible à la condition d'accepter l'écoute, l'immersion et la variété de notre monde. Tout cela nous met ainsi, relativité de la « boîte conceptuelle » oblige, en garde contre la neutralité postulée de nos concepts et outils. Ceux-ci demandent à être situés, c'est-à-dire à être mis en relation-adéquation au contexte.

En somme, le site est un lien cognitif ⁽¹⁸⁾ entre l'acteur et son environnement. Le site est l'humus de l'*homo situs*, l'homme de la situation. Comme le suggère la théorie des sites dans son ensemble, l'*homo situs* est un « interprétant ». C'est l'homme social, pensant et agissant dans une situation donnée. Et il est tout cela en véhiculant le sens du moment, celui de sa situation avec tout le poids du passé et du changement qui s'impose. C'est donc à l'intérieur de multiples contingences qu'il exerce son comportement économique. Contrairement à l'*homo œconomicus*, l'*homo situs* est un *homo* communiquant avec son milieu. De ce fait, « *il se laisse moins facilement saisir, ou découper* ⁽¹⁹⁾ ». De par son ouverture transdisciplinaire et interculturelle, le concept en question incorpore une flexibilité qui s'adapte à la diversité des sites, espaces vécus des agents de l'organisation sociale. Cette force de la multiplicité est un démenti cinglant à l'hypothèse de la supériorité du modèle de la rationalité économique standard qui est implicite à tout projet ou modèle de développement.

Par définition et par expérience, l'*homo situs* est un homme pluriel. Il marie, dans sa vie quotidienne, toute une panoplie d'impératifs moraux, pratiques

(16) Cette perspective de recherche se heurte, bien entendu, au découpage disciplinaire que nous mettons en cause.

(17) Voir par exemple Serge Latouche, Fouad Nohra et Hassan Zaoual, *Critique de la raison économique, introduction à la théorie des sites symboliques*, préface d'Angele Kremer-Marietti, L'Harmattan, « Philosophie et épistémologie des sciences », 1999.

(18) Cf. Bernard Walliser, *L'économie cognitive*, Editions Odile Jacob, 2000.

(19) Daniel Bougnoux, « Naissance d'une interdiscipline ? », introduction à l'ouvrage collectif *Sciences de l'information et de la communication*, sous la direction de Daniel Bougnoux, Larousse, 1993, p. 11.

et stratégiques. Il est rebelle à toute abstraction monodisciplinaire et monoculturelle. Ainsi, il fuit constamment les divisions du rationalisme économique, omniprésent dans les sciences sociales, en premier lieu l'économie standard. Cette dissidence de l'homme situé explique non seulement les échecs des prédictions de la théorie économique standard dans les expériences, petites ou grandes, du développement dans les pays du Sud, mais aussi son incapacité à interpréter le caractère imprévisible des comportements économiques dans les pays hautement capitalistes. Les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ainsi que les politiques d'appui au secteur dit informel dans les pays du Sud se heurtent à cette complexité que tente d'explorer le concept de l'*homo situs*. Contrairement au déterminisme économique hérité de l'ancien modèle des sciences « dures »⁽²⁰⁾, la démarche des sites introduit une grande plasticité dans ses principes et concepts. Ainsi, l'*homo situs* est approché dans sa multiplicité et son indétermination. C'est une reconnaissance que la clef de l'énigme de la décision est entre les mains de l'acteur, mais non de l'expert. Cela justifie du même coup la nécessité d'une économie de la diversité et d'une pédagogie de l'accompagnement.

Cette déduction préfigure le caractère local et changeant des comportements économiques. Cela corrobore la thèse qui stipule que les régularités économiques sont des constructions socialement situées.

Dans ces conditions, l'économique tel que nous l'entendons peut faire l'objet, dans la pratique, d'un processus de métissage qui peut aller jusqu'à le rendre méconnaissable. Ce qui oblige, par certains aspects, la « sitologie » des organisations et des systèmes économiques à être une « *démarche économique indisciplinée* »⁽²¹⁾. Dans cette perspective de recherche, l'uniformité se retrouve prise d'assaut par le multiple auquel notre pensée n'est pas habituée. C'est pour toutes ces raisons que l'épistémologie des sites s'est construite en réaction à toute forme de déterminisme. Elle bascule ainsi dans les nouveaux paradigmes non linéaires émergents et cherche à penser la multiplicité des bifurcations de l'évolution économique. Cette variété n'est véritablement perceptible que sur des échelles locales.

En somme, et en raison de la grande variété des espaces locaux, l'*ethos* économique endosse de multiples formes de vie : autres sites, autres mœurs ! Suivre l'esprit des lois des sites peut donc mener jusqu'aux cultures de site dans lesquelles se mélangent les religions du lieu, les croyances pratiques qui soudent la société locale, en passant par des entités plus ou moins visibles telles que les rites, les manifestations sociales ou autres, les règles du jeu social, les savoir-faire locaux, les métiers, l'activité économique encastrée, les modes d'organisation économique, les échanges interindividuels, la circulation monétaire, les dépenses individuelles et communautaires, l'habitat, etc.

L'économie sociale : une économie morale de la diversité

L'économie sociale, le plus souvent, est une économie morale dans la mesure où ses organisations se rattachent à une éthique et à une finalité sociale. La combinaison marchand-non marchand y est variée et variable selon les

(20) Cf. Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, 2000, Université de tous les savoirs, conférence intitulée « Les humanités sont la mémoire vivante du passé », *Le Monde*, mardi 21 novembre 2000, p. 16.

(21) Cf. H. Zaoual, introduction à l'ouvrage collectif *Critique de la raison économique*, op. cit.

(22) Cf. Khalid Louizi, « L'analyse économique de l'entrepreneuriat social », thèse de doctorat, GREL, université du littoral Côte d'Opale, mai 2000.

organisations. De même, cette variété s'exprime à travers la grande diversité de leurs statuts juridiques. Cette même complexité réapparaît dans la diversité des définitions et des typologies élaborées dans divers pays industrialisés⁽²²⁾. Cette diversité illustre la richesse des pratiques de l'économie sociale. Cette pluralité devient, une fois de plus, un obstacle lorsque l'on tente de rationaliser sous forme de critères rigides l'univers de l'économie sociale dans les pays du Nord. Cette interrogation est similaire à celle que l'on rencontre dans les pays du Sud, lorsque l'on tente de théoriser et de modéliser le dynamisme foisonnant de l'économie informelle.

De manière générale, les faits d'expérience semblent être portés sur la diversité plus que sur l'uniformité. Ce constat dicte donc la découverte d'une épistémologie capable de penser la diversité en y repérant, sans violence, des constantes. Pour ce faire, les principes qu'avance la théorie des sites, qui résulte à la fois de l'analyse des échecs du développement et des réussites des dynamiques informelles dans le Sud et de la fréquentation des pratiques du développement local dans les pays du Nord, indiquent la voie d'une économie non violente. Celle-ci suggère des principes de diversité, de prudence et d'accompagnement des organisations et des systèmes sociaux. Contrairement à toute pensée réductionniste qui se limiterait à un seul mécanisme d'adaptation et d'évolution, l'approche par les sites avance l'idée d'ajuster les « *textes des sciences sociales du changement* » à la grande richesse empirique des contextes des acteurs (individus et/ou organisations). Ces ajustements conceptuels doivent être situés, en permanence, en raison de la grande variété des situations et des processus d'évolution de ces mêmes situations.

Reprenons les concepts et les hypothèses sur lesquels s'est construite la théorie des sites. Chaque site est, avant tout, une entité immatérielle. C'est une sorte de cosmovision qu'ont les acteurs de leur monde. Le site d'appartenance résulte d'un système de croyances pratiques hérité de la trajectoire du groupe humain considéré. Ainsi, le site est un territoire imaginaire dans lequel s'encastre le savoir social de l'organisation en question. Ici, le problème de la relativité des hypothèses et des concepts se pose au sens que l'expérience montre qu'ils sont, en réalité, des formes ramassées et rationalisées des représentations qu'ont les acteurs de leur monde. Le rationnel prolonge et exprime ainsi les interactions symboliques et les relations qui ont cours entre eux, d'une part, et entre eux et l'univers auquel ils appartiennent, d'autre part.

De manière dynamique, le site en tant que système de « *dispositifs cognitifs collectifs* » (formule d'Olivier Favereau) fonctionne comme un « *façonneur façonné* ». Il s'agit incontestablement d'un univers complexe et brouillé pour toute approche qui découpe ce que ne découpent pas, en réalité, les acteurs aux prises avec la situation. Vu du dedans, le site fonctionne comme un « *gardien intégrateur* » des individus, des organisations et des multiples dimensions de la réalité vécue. La perspective de l'économie sociale, du développement local et des dynamiques informelles trouve ici un essai d'interprétation dans la mesure où elle conjugue la pluralité qu'organise le site. Celui-ci est un mélangeur de dimensions. D'ailleurs, il

ne laisse jamais l'économique régner dans sa « pureté ou autonomie totale », contrairement à ce que postule la science économique. Dans la vie de tous les jours, le site exprime un processus d'auto-organisation qui transcende les coupures artificielles des disciplines académiques. C'est cette transversalité, réellement existante, qui explique, d'ailleurs, les échecs des interventions qui ne prennent pas en compte l'ensemble du contexte. En reprenant nos trois entrées (économie sociale, développement local et dynamiques informelles), elles débouchent toutes sur la nécessité de prendre en considération l'éthique et les systèmes de représentation symboliques des acteurs⁽²³⁾.

En effet, l'expérience montre bien que l'économie ou toute science qui se meut en technique autonome finit par entraîner non seulement des conséquences écologiques, sociales ou communautaires fâcheuses, mais aussi son propre échec technique. Les économistes ne partageant pas totalement les postulats du paradigme du marché montrent en effet que le marché lui-même a besoin d'institutions afin d'en stabiliser le chaos. A force de s'organiser uniquement sur la logique de l'intérêt individuel, il finit dans la plus totale incertitude qui le paralyse. Le marché ne pense pas. En s'atomisant à outrance, il explose par le jeu de l'asymétrie d'information, de l'opportunisme et de la multiplication des passagers clandestins. C'est ici que le site, lorsqu'il arrive à sauvegarder ses capacités de régénération du lien social, fonctionne comme un réducteur d'incertitude en sécrétant les institutions et les conventions qui viennent en aide au marché en tant que système uniformisant. Suivant cette voie, l'économie au sens restreint a donc elle-même besoin de ce qu'elle n'est pas en théorie. Elle semble même tirer sa vitalité des dimensions qui, au travers des lunettes conceptuelles réductrices de l'économiste, la contrarient.

Ces paradoxes sont d'ailleurs illustrés par l'échec des modèles formels et l'efficacité de ce qui n'a pas été programmé (dynamiques informelles dans les pays du Sud) selon les critères scientifiques de la discipline en question. Le site déroute ou au moins borne les lois du capital. Le modèle économique construit sur la base de ces dernières se retrouve phagocyté par le milieu et les dynamiques informelles prolifèrent sans se concentrer sous la forme de grandes organisations du capitalisme. C'est ce que les économistes qui portent un intérêt au secteur dit « non structuré » ne comprennent pas⁽²⁴⁾. En saisissant le petit entrepreneur informel africain comme un simple agent économique maximisateur de la fonction profit et, à sa suite, une accumulation toujours supposée plus élargie, ils écartent la grande variété des motivations de l'acteur en question. De ce fait, les multiples configurations possibles de la rationalité de l'agent échappent à l'approche économique uniforme. Si, dans le secteur dit informel, l'accumulation du capital ne se produit pas, contrairement à la vision economiciste, c'est qu'il y a des raisons objectives. Les données de la situation ne sont pas données si l'on reste enfermé dans des visions théoriques qui ne tirent pas leur pertinence scientifique du « lieu » même de la décision économique. Par conséquent, les formules d'Adam Smith, la « *main invisible* », et de K. Marx, « *Accumulez, accumulez, c'est la loi des prophètes* », ne semblent pas relever d'une religion universelle.

(23) H. Zaoual, *Du rôle des croyances dans le développement économique*, en cours de publication dans la collection « Economie plurielle » chez L'Harmattan, 2002.

(24) En réalité, les dynamiques informelles ont leurs propres structures endogènes. Celles-ci sont le plus souvent implicites et renvoient à des univers complexes que le réductionnisme des experts est dans l'incapacité de déchiffrer à l'aide de concepts non ajustés.

Les contraintes qui s'exercent sur l'agent en question dérivent du site et des valeurs qui le soudent. Elles semblent dicter dans la plupart des cas un équilibre situé. Ce dernier est le fruit d'un mélange inextricable d'intérêt individuel, de contraintes éthiques et économiques des groupes d'appartenance, des paramètres symboliques (effet de réputation et de culture de site) qui amène l'acteur en situation à des conjugaisons d'espaces de justification. Ainsi, les stimulus de l'*homo situs* sont multiples et plongent leurs racines dans la trajectoire et l'appartenance sociale des agents économiques. De ce fait, le modèle du comportement de l'individu situé est un mélange varié et variable de paramètres de tout ordre. Avec le principe de l'agent maximisateur, le risque de minimiser la portée explicative du modèle économique est bien présent. En effet, dans son comportement quotidien, l'homme situé mélange des caractéristiques spécifiques et collectives. Il échappe ainsi à toute approche d'inspiration holiste et individualiste (individualisme méthodologique). La conduite économique demande à être socialement située et l'immédiat s'y mélange avec le permanent et le changement.

Ce n'est qu'à la condition de prendre en compte ces multiples modes de réaction *in situ* que l'on peut décoder les réappropriations à chaque fois singulières des catégories économiques comme le marché, la rationalité, l'entreprise, l'investissement, la production, la gestion, etc., par des sites aussi particuliers que le sont, à titre d'exemple, les sites africains⁽²⁵⁾. Dans de nombreuses situations, le site privilégie la redistribution sur la production si bien que « *l'on prend plus que l'on entreprend* » ! Ici, la réciprocité et la cohésion qu'impose le site nuisent au plein développement du capital. Dans d'autres situations, ces mêmes valeurs du site peuvent fonctionner comme des moteurs symboliques à des réussites économiques sur des échelles variées de groupes ethniques ou communautaires de fait. Ainsi, l'économie ne peut se penser et *a fortiori* se pratiquer sans tenir compte des fonctions dynamiques ou bloquantes des autres dimensions de chaque site.

Dans cette même perspective, en chaque lieu s'expriment des formes d'existence d'éthique. Chaque site se construit une éthique dont la prise en compte est capitale pour toute technique sous peine d'un chaos technique. Ces *ethos* économiques interdisent une vision uniformisante non seulement des pratiques relatives à l'économie sociale, au développement local et aux dynamiques informelles, mais aussi au capitalisme, appréhendé, à tort, comme un simple système économique et uniforme dans ses modes d'existence⁽²⁶⁾. Dans sa vie réelle, le capitalisme varie dans ses modes d'organisation⁽²⁷⁾ au gré des cultures nationales et régionales. Ce constat étendu à la planète laisse entrevoir une « mondialisation mosaïque ».

Fondements théoriques des économies rebelles

La conjugaison des apports de l'économie des conventions et des conclusions de la pensée des sites sur la question du développement est susceptible d'apporter des éléments théoriques à la formulation d'un paradigme économique flexible. En effet, l'intérêt porté au contexte dans lequel se déroulent les comportements économiques par ces deux approches met en

(25) Cf. H. Zaoual, « The Economy and The Symbolic Sites of Africa » (numéro spécial sur la méthode des sites appliquée aux économies africaines), *International Journal of Intercultural and Transdisciplinary Research*, vol. XXVII, n° 1, Winter 1994, issue n° 122, Montréal, Canada.

(26) J.-P. Bayard. (sous la direction de), *La réinvention du capitalisme*, Editions Karthala, 1995.

(27) Voir les travaux de Philippe D'Iribarne: *La logique de l'honneur*, Seuil, « Points », 1993, et récemment un ouvrage collectif sous la direction du même auteur: *Cultures et mondialisation, gérer par-delà les frontières*, Paris, Seuil, 2000. Voir aussi *Diversité des cultures et mondialisation, au-delà du culturalisme et de l'économisme*, sous la direction de Henry Panhuys et H. Zaoual, L'Harmattan, 2000, Réseau Sud-Nord et GREL, 250 pages.

évidence les insuffisances de l'économie pure et la pertinence du caractère socialement construit des régulations économiques. La prise en compte du contexte conduit inéluctablement à celle de la diversité des pratiques dans l'espace et le temps.

Comme nous l'avons souligné, les sites sont eux-mêmes hybrides et tendent constamment à stabiliser leurs propres diversités « endogènes ». Mais la variété ne s'arrête pas à leurs frontières puisqu'ils sont eux-mêmes, en tant que mondes singuliers, imbriqués dans des environnements régionaux et globaux qui déversent incessamment de la variété, du métissage, des instabilités, etc. Et ce n'est donc pas un hasard si l'approche des « *économies de la grandeur* » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot s'est aussi heurtée à ce problème et ouvre ainsi la voie à une économie enchâssée dans des espaces de justification, donc dans des sites de croyances.

Contrairement à la conception rationaliste et mécaniste des systèmes sociaux, le monde factuel est fait, en réalité, de plusieurs mondes à la fois. Il est dans la nature des sites d'être des systèmes ouverts, c'est même une des conditions de leur propre survie. L'hétérogénéité des valeurs et des pratiques est donc une donnée concrète. Ce qui fait des univers complexes la règle des pratiques. La thèse d'une approche économique socialement modulable s'en trouve renforcée. Autrement dit, la multiplicité des « épreuves de réalité » émanant de mondes différents introduit la formation et la prolifération, par interaction, d'univers complexes. C'est d'ailleurs à cette conclusion qu'arrive aussi Olivier Favereau ⁽²⁸⁾ dans sa contribution à *L'Afrique des incertitudes*.

Dans un premier temps, cet auteur fait remarquer que « *la théorie des cités* » développée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot ⁽²⁹⁾ suggère que chacune d'elles incorpore « *un modèle réduit de lien social* ⁽³⁰⁾ » qui lui est propre. En d'autres termes, chaque site, dans notre terminologie, a ses valeurs et ses règles qui sanctionnent les pratiques des acteurs. Chaque décision est justiciable dans les canons du site. Il n'y a pas, selon la formule de Favereau, « *un no man's land social* ⁽³¹⁾ ». En un mot, les sites, comme les cités au sens des théoriciens des conventions, ne sont pas des « ensembles vides ». Ils sont pleins de valeurs, de sens multiples et d'interactions, comme l'illustre la complexité des situations africaines. En somme, la définition naturelle d'une économie est d'être une économie socialement située.

Dans un second temps, Olivier Favereau, à la suite des auteurs de *La justification*, met bien en évidence le fait que les cités se mélangent. Il écrit en substance : « *Toute organisation complexe combine plusieurs cités et de surcroît une économie est un ensemble d'organisations. La catégorie fondamentale, par conséquent, est celle de compromis entre cités* ⁽³²⁾. » Ce caractère hybride est omniprésent dans les pratiques, ce qui fait des sites de « fins composites ». Dans ces sociétés « complexes », les hommes font preuve d'une grande compétence à identifier la nature de la situation et à extraire des solutions pratiques de la pluralité des mondes à laquelle ils sont confrontés. Par apprentissage, ils font des « montages composites » compatibles à une situation de complexité. Les tensions propres aux univers complexes

(28) Olivier Favereau, « Développement et économie des conventions », *L'Afrique des incertitudes*, sous la direction de Philippe Hugon, Guy Pourcet et Suzanne Quers-Valette, (Cered-Forum), Paris, Puf, 1995.

(29) Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 1991. Voir aussi Luc Boltanski, « Agir en commun », entretien, *Sciences humaines*, n° 5, hors série, mai-juin 1994, Paris.

(30) *Ibid.*, p. 183.

(31) *Ibid.*, p. 183.

(32) *Ibid.*, p. 196.

ne laissent aucun répit aux agents. Ces derniers ne peuvent stabiliser leur situation et leur choix qu'en recourant en permanence à des stratégies d'accommodement et de recomposition d'impératifs, souvent contradictoires. Ce sont ces processus d'hybridation qui rendent la rationalité des acteurs composite : faire des choix en mariant une pluralité de motivations et d'impératifs. C'est *l'homo situs* aux prises avec la « rationalité située », celle-ci étant une construction sociale *in situ*.

Dans la réalité des choses, le « programme » d'un site, inscrit dans les personnes, se mélange donc avec d'autres mondes. C'est dans ces mondes faits d'innombrables interactions que les êtres (individus et/ou organisations) agissent dans le sens du raisonnable. Les disciples de Herbert Simon parleraient de « rationalité satisfaisante », une manière de concrétiser l'hypothèse de la « rationalité limitée ». Les arrangements et accommodements dont il est ici question dévoilent que la « pureté » d'un site est une vision de l'esprit à l'image du concept de la rationalité économique standard. La vie d'un site est toujours entachée d'influences extérieures. Ces échanges entre mondes différents conduisent, à terme, à des « symbioses de sites » dont la nature hybride nous reste inconnue. Ici, sur le plan des comportements individuels et collectifs, nous sommes dans des « situations de gestion ⁽³³⁾ » (expression empruntée à O. Favereau), loin des modèles réducteurs comme celui de la théorie standard. Dans les faits, la rationalité qui a cours est la « rationalité composite » dont le modèle est irréductible à une seule et unique motivation ou légitimité civique. Du même coup, la pauvreté empirique de la rationalité économique postulée *a priori* s'en trouve dévoilée. C'est dans cette même perspective qu'il faut écarter le risque que la notion de site devienne, à son tour, un modèle réducteur.

Autrement dit, le site tend à reproduire son identité en s'adaptant à de nouvelles contingences introduites sous la pression de l'environnement. Ce faisant, il crée les conditions générales du déploiement de la « rationalité métisse ». Celle-ci résulte des capacités du site à lire ce qui lui arrive de l'environnement. Il est doué d'une « rationalité sélective » (formule que l'on retrouve aussi bien chez O. Favereau que chez B. Pecqueur, théoricien du développement local). Ainsi, dans les « situations de développement », le milieu ne reconnaît pas la rationalité et la forme de coordination propres au modèle standard. Il les relit à sa manière. Par son code de sélection, le site filtre et détruit ainsi ce qu'il estime hautement incompatible avec ses propres normes. La procédure de marché est acceptée à la condition qu'elle n'introduise pas tous les bouleversements de l'économie marchande et qu'elle cohabite avec d'autres formes de coordination endogène de type communautaire.

En situation, la « cité du développement » est donc limitée dans ses effets. Elle est contenue par d'autres cités. Le marché ne domine pas. Il est utilisé comme les autres ingrédients du développement et du site natif. Le marché s'en trouve même dénaturé, en tous les cas en tant que concept général. Il n'y a pas un marché, mais des marchés dont les modes de fonctionnement dépendent étroitement des contingences locales (micro-histoires, valeurs et

(33) Favereau Olivier, « Objets de gestion et objet de la théorie économique », *Revue française de gestion*, n° 96, novembre-décembre 1993.

institutions locales...). Au sein même de l'économique le plus étroit, entendu comme univers de marché, il y a donc de la variété!

Ce que les tenants du modèle unique ne veulent pas savoir, c'est que, face aux « situations de développement », les sites se retrouvent enveloppés, pour ne pas dire ligotés, par des modèles économiques et institutionnels qui ne correspondent pas totalement à leurs propres références cognitives. La Banque mondiale a fini par le comprendre, du moins en théorie! Ces faux contacts provoquent une série d'actions et de réactions qui, au bout du compte, conduisent à l'émergence d'organismes sociaux inattendus. Dans ces univers complexes, les logiques sont nombreuses et se combinent. Les imbrications en question donnent à ces réalités des aspects mouvants et écaillés. Ces articulations de mondes différents élargissent les zones d'incertitude et donnent aux acteurs une grande marge de manœuvre⁽³⁴⁾.

Ainsi, l'imbrication entre mondes différents induit à la fois une série de perturbations et une plus grande marge de manœuvre pour les acteurs. Le monde bousculé perd la maîtrise de ses « épreuves de réalité ». Il n'est plus le seul écran de la légitimité des actions individuelles et collectives. A l'érosion partielle des repères collectifs et des conventions locales se substitue un nouveau monde métis qui impose sa pertinence à la stratégie des acteurs.

Dans ces contextes mouvants, les conflits de coordination se multiplient. Les instabilités des normes s'en trouvent accrues, processus à l'intérieur desquels les acteurs cherchent la justesse. Si cette diversité proliférante accroît et multiplie les références légitimes de vie, elle crée aussi des conditions favorables à des manipulations frauduleuses des règles, les nouvelles comme les anciennes. C'est la raison pour laquelle les univers complexes présentent une « nature monstrueuse ».

Cette intuition sur les univers composites est source d'ambiguïtés pour la personne humaine. Chacun peut devenir « *louche* »⁽³⁵⁾ pour l'autre. Ainsi, la multiplicité des critères de vérité et des modes de fonctionnement inhérente à la présence de plusieurs mondes peut s'accompagner d'une « *régulation par confusion* »⁽³⁶⁾ (expression empruntée au théoricien des systèmes sociaux Y. Barel).

C'est l'ensemble des complexités que nous décrivons ici au sujet de la présence d'une pluralité de mondes possibles qui rend le problème des règles épineux en Afrique et ailleurs. Face à la variété, à l'instabilité, en un mot à la dynamique des sites, les aspects formels sont d'une faible portée. A ce sujet, Erhard Friedberg, grand théoricien des organisations, souligne que « *la structure et les règles formelles d'une organisation ne constituent jamais qu'une description très approximative de son fonctionnement réel* »⁽³⁷⁾. Avec les métamorphoses qu'impose dans la vie concrète l'environnement aux systèmes sociaux, les décalages « formel-informel » sont monnaie courante. Ces distorsions s'amplifient avec les mélanges de sites ou de mondes possibles différents.

Dans cette montée des mondes flous, les règles acquièrent dans la pratique un statut précaire, instable, fuyant. L'incertitude y gagne du terrain et les

(34) De la justification, p. 267.

(35) *Ibid.*, p. 278.

(36) Barel Yves, « De la fermeture à l'ouverture en passant par l'autonomie », *Actes du colloque de Cerisy sur l'auto-organisation*, Paris, Seuil, 1983, p. 469.

(37) Friedberg Erhard, « Les quatre dimensions de l'action organisée », *Revue française de sociologie*, p. 534, XXXIII, 1992, pp. 531-557. E. Friedberg souligne à juste titre : « *La formalisation d'une organisation n'est donc jamais que la partie visible de l'iceberg de sa régulation effective.* » Dans toute organisation cohabitent plusieurs mondes (formel-informel, visible-invisible, explicite-implicite, singulier-pluriel...).

La partie visible et formelle de ce puzzle est la « région » immergée du site. L'expérience montre que c'est le « monde souterrain » de cet ensemble qui est pertinent dans le déchiffrement des pratiques des acteurs : les relations informelles, les non-dits, les réseaux de connivence, l'entre-soi, les conflits dévoilés. De nombreux auteurs, comme J.-F. Dortier et F. Stoeckel (« Dans les coulisses du lien social », *Sciences humaines*, hors série, n° 5, mai-juin 1994), mettent en évidence le caractère indispensable des dynamiques « informelles » dans la vie des organisations formelles. En substance, elles alimentent, enracinent, arrondissent et accroissent la souplesse des systèmes formels. Ces deux auteurs soulignent aussi que l'« informel » est toujours la partie « immergée » du site (relations informelles, boîte noire, réseaux de connivence, des complicités-conflits...). Tout se passe également comme si les phénomènes de l'organisation étaient travaillés par toutes sortes d'antinomies : ordre-désordre, uniformité-variété, unité-diversité, stabilité-instabilité.

normes des mondes en présence y font l'objet de diverses manipulations pouvant aller jusqu'à des pratiques phagocytantes purement et simplement : « *Dans ces jeux*, écrit E. Friedberg, *non seulement les "formes" sont grignotées, érodées et peu à peu vidées de leur contenu contraignant par d'autres, mais elles sont investies à leur tour par des intérêts qui s'appuient sur elles, en "dénaturent" l'orientation et, ce faisant, les transforment* »⁽³⁸⁾. Il y a incontestablement une indétermination de ces comportements organisationnels. Cela explique le caractère accompagnant des démarches relevant de la pensée des sites, de l'économie sociale et du développement local qui, contrairement à l'économie pure, ont du mal à proposer des théories rigoureuses et précises. Leur grande ouverture sur la vie réelle des acteurs renforce leur réalisme, mais dans le même mouvement, elle appauvrit leur rigueur analytique. Momentanément, en attendant le raffinement conceptuel d'un paradigme pluraliste, le choix se porte sur un tâtonnement prudent ou sur une rigueur qui risque, à chaque fois, de conduire à l'« horreur ». Les événements en cours tant au plan de l'économie qu'au plan de la société et de l'écologie donnent plus raison à la première alternative. Dans ces conditions, l'économie serait une économie relationnelle qui, dans ses fondements, accepterait la grande diversité des mondes qui peuplent notre monde⁽³⁹⁾. Ainsi, les biens les plus précieux dans cette nouvelle conception sont le sens commun, la confiance et le lien social, moteurs des innovations partagées.

Conclusion

(38) *Ibid.*, p. 535.

(39) Comme le montre A. Sen dans son ouvrage intitulé *Ethique et économie* (Paris, Puf, 1993), le « bonheur » est une notion extrêmement relative à la situation de la personne et aux représentations qu'elle a à un moment donné de cette même situation (cf. p. 43 et suivantes). Le problème essentiel est donc celui de l'évaluation. Le critère classique de l'utilité est bien pauvre face à ce défi qu'impose la variété des contingences. « *L'utilité ne représente pas correctement le bien-être* » (p. 45). Il n'y a pas de translation directe du choix au bien-être indépendamment de la motivation, laquelle renvoie à d'autres dimensions beaucoup plus délicates à prendre en considération.

L'irruption des économies dissidentes est, en fin de compte, bénéfique pour la construction d'un paradigme du social capable de penser à la fois les insuffisances de la pensée économique standard et la diversité des pratiques économiques. Pour avancer dans cette direction, l'économie des sites, l'une des variantes non standard de l'analyse économique, se trouve dans la nécessité de recomposer les savoirs éclatés des sciences sociales. Ce décloisonnement est devenu un impératif non seulement théorique, mais aussi pratique. Les concepts qu'elle met en œuvre sont des concepts de synthèse interdisciplinaire. Comme nous l'avons vu, des notions aussi fondamentales que l'*homo œconomicus* et la rationalité peuvent faire l'objet d'une reformulation radicale. En effet, la science économique s'est construite sur la base d'une série de concepts abstraits dont l'articulation avait renforcé la cohérence d'ensemble tout en appauvrissant la portée empirique. Cette limite est omniprésente dans toute tentative de décryptage des logiques et des rationalités qui animent les économies dissidentes. Son dépassement exige une pensée économique de la diversité. C'est ce à quoi s'emploie le paradigme des sites en gestation : penser les singularités sans perdre de vue l'universel.